

INTERPELLATION

Auteur PDCC, par Raphaël Fournier (suppl.)
Objet Quelle politique d'engagement au RSV?
Date 09.05.2014
Numéro 2.0048

Selon nos informations, il semblerait qu'aucune place de personnel infirmier ne serait disponible actuellement à l'hôpital du Valais pour des jeunes infirmiers diplômés HES. Ce jeune personnel sortant de l'école d'infirmiers se voit fermer les portes de notre institution médicale car il manque d'expérience. Mais comment acquérir cette expérience sans travailler?

Comment se fait-il que l'on puisse engager du personnel étranger ne parlant même pas le français aux urgences par exemple quand de nombreux jeunes Valaisans ou Suisses qualifiés ne trouvent pas de place après leurs formations HES. Ce personnel étranger est-il peut-être engagé comme stagiaire ou aide infirmier pendant une certaine durée afin d'apprendre notre langue. Cette solution permet-elle d'économiser sur la masse salariale? La formation reçue dans nos HES ne suffit-elle pas? Des stages supplémentaires devraient ils avoir lieu? Le personnel étranger est-il plus qualifié ? De plus, il semblerait qu'un manque de communication entre les services hospitaliers et les ressources humaines soit récurrent.

Conclusion

Le groupe PDC du centre demande au Conseil d'Etat de clarifier ces critères d'engagements dans cet établissement de droit public.